

PROGOV/B

5 novembre 2007

Monsieur le Directeur de Cabinet

Objet : Signature du document de projet

Nous voudrions nous référer à l'entretien que nous avons eu avec vous le 29 octobre 2007 relatif à la signature du document de projet intitulé « Renforcement des capacités des acteurs de la société civile et des fonctionnaires dans la lutte contre la corruption en République du Congo ».

Ainsi que nous vous l'avions indiqué, nous sommes dans l'obligation de débiter les opérations financières d'ici le 15 novembre 2007 faute de quoi, le Siège du PNUD serait en droit de reprendre les fonds mis à la disposition du gouvernement congolais.

En conséquence, nous vous saurions gré de bien vouloir nous retourner à votre plus proche convenance, le document dûment signé en trois exemplaires par le Premier Ministre ainsi que le projet de calendrier des activités.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur de Cabinet, l'expression de notre considération distinguée.

Violet Kakyomya
Représentant Résident a.i.

Monsieur Dominique Bemba
Directeur de Cabinet
Primature
Brazzaville